



Club de Vol Libre Genève



Demande d'admission

Données personnelles

Veuillez remplir et lire avec soin

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Code postal :	<input type="text"/>	Ville :	<input type="text"/>
		Pays :	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/>	Profession :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>	Email :	<input type="text"/>

Pour les brevetés

N° FSVL / FFVL / DHV Précisez laquelle :	<input type="text"/>	Assurance RC :	<input type="text"/>
--	----------------------	----------------	----------------------

Pour les personnes déjà brevetées, veuillez nous joindre une photocopie du brevet FSVL ou celui délivré par une autre Fédération ou Autorité de Vol Libre ainsi qu'une photocopie de votre assurance RC.

Catégorie

	Elève	Pilote	Biplace	Instructeur	Depuis (JJ/MM/AAAA)
Delta	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Rigide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Parapente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Cotisation / Casier

Membre actif : 150.-CHF	Membre sympathisant/de soutien : minimum de 30.- CHF
Casier pour une aile delta/rigide : 40.- CHF membre actif	190.-CHF non membre (comprend Ass. dégâts naturels)
Casier pour parapente : Voir avec le Centre Vol Libre Genève	

La première année, la cotisation de membre est offerte aux élèves de l'école.

Pour des informations supplémentaires vous pouvez contacter le Club à l'adresse ci-dessous ou par courriel à cette adresse secretariat@vol-libre-geneve.ch.

En signant ce document j'accepte les conditions d'admission du CVLG et je m'engage à respecter [les statuts du Club](#), les règlements internes et du site du Salève, ainsi que les décisions de son comité.

Le Club de Vol Libre Genève se réserve le droit d'admission et, selon [ses statuts](#), n'a pas à justifier un éventuel refus.

Représentant légal des candidats mineurs :

M / Mme

Signature : _____

Lieu et date :

Signature : _____

Pour conclure votre adhésion veuillez effectuer le paiement de votre cotisation au compte ci-dessous et de renvoyer ce formulaire dûment rempli et signé avec le justificatif de paiement à l'adresse en bas de page ou à secretariat@vol-libre-geneve.ch.

DECISION			
ACCEPTER	/	REFUSER	date
			Visa

Club de Vol Libre Genève – Route de Bossey 21 – 1256 Troinex – IBAN : CH 58 0900 0000 1201 8074 4 / BIC : POFICHBEXXX
www.vol-libre-geneve.ch



EXTRAIT DE LA CHARTE

Article 2 : INSCRIPTION, COTISATION ANNUELLE ET DEMISSION

Pour valider une nouvelle inscription, le formulaire d'admission doit être transmis au Comité avec le justificatif du paiement de la cotisation annuelle en t'en que membre actif.

Pour les années suivantes, les membres doivent faire le versement au moyen du bulletin de versement envoyé en fin d'année avec le courrier officiel et **ceci au plus tard 10 jours avant l'assemblée générale(Art. 12 des Statuts).**

La cotisation annuelle est fixée chaque année en fin de saison par le Comité selon les frais annuels et de ce fait celle-ci peut varier.

En cas de non-paiement de la cotisation dans les délais impartis, le **2ème rappel engendra des frais administratifs de 20.- CHF ainsi que chaque rappel de paiement suivant.**

Pour les personnes affiliées au Club de Vol Libre du Salève (CVLS), elles bénéficient d'un tarif préférentiel. Une remise est faite sur la cotisation annuelle de membre actif CVLG d'un montant égal à leurs cotisations annuelles (soit 25.- € = 25.-CHF en 2017) pour le soutien de la pratique du vol libre dans la région genevoise. La demande de remise doit être formulée par écrit auprès du Comité.

Un membre élève est : Une personne ayant commencé une formation auprès de l'école et de ce fait le Club offre la cotisation annuelle de membre actif pour l'année en cours. Les années suivantes seront à la charge de l'élève.

Un membre actif est : Un libériste (para ou delta) volant au Salève et utilisant de manière régulière l'atterrissage de Troinex comme son infrastructure.

Un membre sympathisant est : Une personne libériste ou non voulant soutenir financièrement le Club de Vol Libre Genève de manière bénévole. Il existe une cotisation annuelle minimum mais le montant versé peut évidemment être supérieur à la cotisation minimum. :-)

Un membre d'honneur est : Un libériste ayant siégé au sein du comité pendant plusieurs années ou ayant servi le Club avec dévouement et qui lors de l'assemblée générale a reçu le titre de membre d'honneur après son activité au sein du Club.

Tout membre actif ou élève peut démissionner du Club en annonçant sa démission par lettre recommandée au président du Club **avant le 1er décembre.**

La démission prend effet immédiatement. Cependant, la cotisation pour l'année en cours reste due.